

PROGRAMME DE FORMATION

L'incestuel et les secrets dans les familles

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif, psychologues, travaillant avec des familles en institution ou en intervention à domicile.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire les concepts psychanalytiques et systémiques permettant d'appréhender la notion d'incestualité.

Identifier les fonctionnements incestuels dans les familles.

Adapter son positionnement professionnel face à des situations familiales fragilisées.

Programme

• Notions psychanalytiques et systémiques à l'approche de l'incestualité dans les familles :

- Différence incestuel et inceste.

• Attachement, identification et transitionnel.

• Non-dit, secrets et mensonges interfamiliaux.

• Les fonctions familiales et leurs troubles.

• Comment repérer l'incestuel dans les familles :

- Incestuel et parentalité.

- Incestuel et fratrie.

• Incestualité et psychopathologie :

- Le psycho-trauma, entendre et accompagner les victimes.

- L'accompagnement des auteurs.

Méthodes et supports

Apports théoriques et cliniques. Études de cas pratiques. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.